

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>18<sup>ème</sup></b>
Nom de site	CHAMPIONNET	Numéro	751056
Adresse du site	<b>132, rue des Poissonniers</b>	Hauteur	R+12 (38m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Paris Habitat</b>	Destination	habitations
Type d'installation	<b>Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	<b>19/06/2023</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>22/06/2023</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>19/08/2023</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 50°, 190° et 300°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	<b>2G/3G/4G/5G (2100):</b> 50° <5V/m - 190° <5V/m - 300° <4V/m <b>5G (3500):</b> 50° <5V/m - 190° <4V/m - 300° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 40.41m pour les antennes à faisceaux fixes <b>5G: 41.42m pour les antennes à faisceaux orientables</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

#### **Date :**

#### **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
School Primaire Poissonniers	142 Rue des Poissonniers, 75018 Paris,	8m	NON	94.23	0.48
ECOLE PRIVEE SAINTE-MARIE	8 rue Championnet, 75018 Paris	14m	NON	98	2.06
Collège privé Saint Vincent	8 rue Championnet, 75018 Paris	14m	NON	98	1.65
Ecole primaire Championnet	7 rue Championnet, 75018 Paris	10.5m	NON	126	2.19
RESIDENCE AUTONOMIE BOINOD	49 RUE BOINOD, 75018 Paris	21 m	OUI	106	1.79

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

### ❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 50°	Azimut 190°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	36.5 m	33.5 m	33.5 m

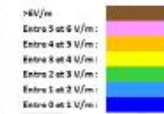
### **SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

#### v. Azimut 300°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 33.5 m .



#### Légende



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

### ❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

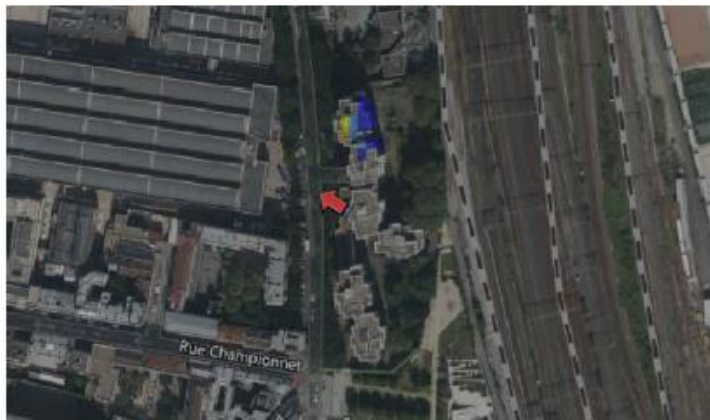
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 50°	Azimut 190°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	36.5 m	33.5 m	34.5 m

### **SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

#### vi. Azimut 300°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 34.5 m .



#### Légende



Vue des Azimuts

Avant travaux



Après travaux



**Vue des Antennes Avant/Après**50° :190° :300° :